



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement linguistique

Question écrite n° 65563

## Texte de la question

Alertée par la PEEP, Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la journée européenne des langues, créée en 2001 par le Conseil de l'Europe. Ayant lieu chaque année le 26 septembre elle est l'occasion de sensibiliser le public à l'importance de l'apprentissage des langues et de promouvoir la richesse culturelle de l'Europe. Sachant que le 2 avril 2003, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi issue du Parlement des enfants visant à ce que chaque école française soit jumelée avec au moins une école d'un pays de l'Union européenne et que, sous réserve de réciprocité, les élèves des écoles se rencontrent dans leur pays respectifs, elle lui demande que, plus de dix ans après, ce texte aboutisse afin de rendre plus concret l'enseignement des langues à l'école.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Virginie Duby-Muller](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65563

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 octobre 2014](#), page 8354

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)